

La Prairie en bref

Aux résidents des rues Charles-Yelle et Samuel-De-Champlain

Positionnement de votre bac de récupération

Afin de faciliter la collecte des matières recyclables, on vous rappelle de placer votre bac dans votre entrée et non sur le trottoir ou dans la rue.

Par ailleurs, les roues et les poignées doivent être orientées vers votre domicile tandis que le logo de recyclage, qui est situé sur le devant du bac, doit être orienté face à la rue.



Renseignements

Service des travaux publics : 450 444-6684

La Ville vous remercie de votre collaboration.

Division des communications - Le 2 décembre 2015

Une question de mieux-vivre